AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES — MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Direction Régionale de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Ancienne Conserverie de CASAMOZZA
LUCCIANA - 20290 BORGO -
☎ (95) 36.05.70



Edition Corse

Bulletin Technique n° 77
du 2 Mai 1986

Imprimerie de la Station de CASAMOZZA
Directeur gérant M. COQUET

Publication Périodique
CPPAP N°1769 A-D

VIGNE

*** Mildiou

les pluies abondantes de ces dernières semaines ont laissé de nombreuses flaques dans les rangs de vigne. En outre les précipitations du début de la semaine (20 à 25 mm) et la brusque remontée des températures sont favorables aux contaminations primaires . Des foyers pourront apparaître vers le 7-8 mai. Un traitement pourra donc être réalisé dans les secteurs habituellement touchés (bas fonds, parcelles situèes en bordure de mer) **dés cette date.** Cela permettra d'éviter les repiquages si ce temps humide se maintient.

> Faites le point sur le mildiou avec la feuille jointe. Notre région n'est pas concernée par le mildiou résistant

*** Oïdium

Premiers foyers sur Carignan. Ne tardez pas à renouveler le traitement.

*** Tordeuses de la grappe

Le vol des papillons reste faible, et les dépôts d'oeufs sont rares. Ne pas intervenir.

*** Acariens

Ils sont peu nombreux pour l'instant. On observe toutefois des foyers en CASINCA et MARANA. Surveillez les parcelles atteintes en 1986. On peut distinguer les acariens à la face inférieure des feuilles. Si 70 % des feuilles sont occupées, utilisez un acaricide spécifique.

P43

/ ARBRES FRUITIERS/

--> PRUNIER <--

***** Rouille**

Renouvelez les traitements avec des produits à base de mancozébe, zinébe, chlorothalonil

***** Pucerons**

Surveillez les populations et renouvelez le traitement si necessaire. Cette intervention permettra d'atteindre la première génération de chenilles à **carpocapse** et de lutter indirectemen contre le **monilia** des fruits. Se reporter au dernier bulletin pour le choix des produits.

--> AMANDIER <--

***** Tavelure des fruits**

Renouvelez le traitement dans les vergers irrigués et ayant présenté des attaques en 1985. Préferez les produits contenant du benomyl, captafol, captane, carbendazime, soufre micronisé, TMTD, zinébe et associations.

***** Scolytes**

Les vergers ayant souffert de la sécheresse en 1985 sont particulièrement exposés à ces attaques; coupez et brûlez les bois secs. Pulvérisez un insecticide non dangereux pour les abeilles Badigeonnez les troncs avec un mélange de chaux éteinte et de lindane

--> PECHER <--

Renouvelez les traitements contre la **moniliose et les pucerons.** Pour la tordeuse orientale,attendre un prochain avis.

--> CERISIER <--

***** Moniliose, maladie criblée**

Renouveler les traitements . Préférez les produits à base de captane, thirame, zirame, mancozébe.

***** Pucerons et mouches de la cerise**

Réalisez un traitement à base de diazinon, pyrethrinoïde de synthése, dimethoate, fenthion ou parathion ethyl

/CULTURES LEGUMIERES /

--> FRAISIERS <--

Toute intervention insecticide chimique est interdite en cours de récolte

.>> En serie, aérez convenablement pour diminuer les attaques de botrytis

.../...

LA LUTTE CHIMIQUE CONTRE LE MILDIOU

DE LA VIGNE EN 1986

Cette note a été rédigée par un groupe de travail réunissant des représentants de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), de la chaire de Viticulture de l'Ecole Nationale Agronomique de MONTPELLIER, de l'Institut Technique de la Vigne et du Vin (ITV), du Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne (CIVC), de la Station Viticole de Cognac et du Service de la Protection des Végétaux (SPV).

L'actualité en matière de Mildiou demeure centrée sur la résistance du champignon aux matières actives de la famille des anilides, les seules à ce jour à être concernées par ce phénomène. L'apparition et le développement de ces souches résistantes aux anilides ont conduit dès 1983 à recommander certaines limitations dans l'utilisation des spécialités qui les contenaient. L'analyse de la situation fin 85 permet d'actualiser nos recommandations pour l'emploi des "anilides" en 1986, mais il nous parait également intéressant de préciser à nouveau les caractéristiques des autres anti-mildiou.

LES PRODUITS "CLASSIQUES"

Ils sont à base de fongicides de surface ou de contact : captafol, captane, cuivre, dichlofluanide, dithianon, folpel, mancozèbe, manèbe, métirame de zinc, propinèbe, zinèbe.

Ils ne pénètrent pas dans la plante et ont une action exclusivement préventive. Leur persistance d'action est de l'ordre de 10 à 12 jours sur les organes traités mais elle est considérablement réduite par une ou plusieurs pluies totalisant 20 à 25 mm d'eau. Les organes formés après le traitement ne sont pas protégés.

LES PRODUITS "PENETRANTS"

Ce sont des associations de cymoxanil (Curzate ®) et de matières actives de contact.

Ils se différencient des produits "classiques" par les propriétés qu'a le cymoxanil de pénétrer dans les organes traités et de stopper le développement du champignon lorsque le traitement est appliqué dans les trois à quatre jours après contamination ; mais comme les "classiques" ils n'assurent pas la protection des organes formés après le traitement.

Ces produits "pénétrants" doivent être appliqués comme les "classiques" tout en sachant que les caractéristiques du cymoxanil apportent plus de souplesse dans la conduite de la protection et plus de sécurité dans les résultats.

LES PRODUITS "SYSTEMIQUES"

Ces spécialités associent une matière active systémique à un ou deux fongicides de contact ; certaines contiennent en plus du cymoxanil.

Les matières actives systémiques pénètrent dans la plante et sont véhiculées par la sève ce qui assure la protection des organes formés après le traitement.

Les potentialités de ces anti-mildiou s'expriment pleinement en période de croissance de la vigne.

P.1.4

Spécialités à base de phoséthyl-Al. : Mikal, Rhodax, Alliance, Valiant

Ces produits associent le phoséthyl-Al. à un anti-mildiou de contact. Le Valiant contient en outre du cymoxanil.

Ils sont préconisés habituellement à la cadence de 14 jours.

Spécialités à base d'anilides :

Quatre anilides sont actuellement utilisables sur Mildiou de la vigne. Les spécialités à base de métalaxyl (Acylon Super F), ofurace (Caltan, Caltan C, Vamin) et bénalaxyl (Galben F, Galben M) associent une anilide à un ou deux fongicides de surface, celles à base d'oxadixyl (Pulsan, Sirdate) contiennent en outre du cymoxanil.

L'emploi de ces spécialités est conditionné par l'existence de souches de Mildiou résistantes aux anilides.

Préconisations

Leur définition doit répondre aux deux préoccupations suivantes :

- *Assurer une bonne protection en toutes situations* : dans le cadre d'un programme de traitements, une protection très satisfaisante a toujours été obtenue lorsque le nombre des applications avec des spécialités à base d'anilides n'a pas dépassé trois.

- *Faire reculer la résistance* : en arrêtant suffisamment tôt en campagne l'emploi des "anilides", on permet une diminution de la fréquence des souches résistantes, moins compétitives que les souches sensibles dans les conditions estivales.

Compte tenu de ces éléments, les recommandationns pour 1986 qui s'appliqueront à l'ensemble des spécialités à base d'anilides sont les suivantes :

- Limiter à trois au maximum le nombre d'applications en évitant de dépasser la nouaison.

- Ne pas dépasser 14 jours entre deux traitements.

- Après la dernière application de l'une de ces spécialités, intervenir dans les 10 jours avec un produit d'une autre famille s'il y a lieu de poursuivre la lutte anti-mildiou.

- Ne traiter que préventivement ; leur utilisation curative ou stoppante pendant l'incubation ou sur Mildiou déclaré est à proscrire.

- Ne pas les utiliser en pépinières.

\- - -

Pour conduire la lutte anti-Mildiou, le viticulteur dispose aujourd'hui d'une gamme très large de produits. Le choix du fongicide est une opération délicate qui doit être étudiée avec soin en tenant compte d'un ensemble de facteurs. Les principaux sont, outre le coût par hectare : le mode d'action des produits, le stade végétatif de la vigne, les risques de résistance du Mildiou et les effets sur les autres maladies.

Dans chaque vignoble, les Avertissements Agricoles en intégrant les particularités régionales et les caractéristiques de l'année s'efforceront durant toute la campagne de vous aider dans ce choix.

>> En plein champ, renouvelez le traitement anti-botrytis pour les variètés parvenues au stade G.H. premiers fruits verts. Si nécessaire , intervenez contre les pucerons avec

Pyrimicarbe	PIRIMOR	délai de récolte 7 jours
cyhexatin	PLICTRAN	" " "

TOMATE

>> En serre, aérez convenablement et intervenez contre le **botrytis** aprés les ébourgeonnages avec des fongicides à base de

thirame	N S
iprodione	KIDAN, ROVRAL
vinchlozoline	RONILAN

Dans les zones contaminées par les **bactérioses,** traitez avec des produits organo - cupriques

> En lutte biologique, bien choisir les produits qui ne perturbent pas l'activité des prédateurs.

>> EN PLEIN CHAMP

*** **Desherbage**

le repiquage est en train. Attendre 20 à 25 jours avant d'utiliser certains desherbants, tels que le SENCORAL Abaisser la dose en sol sableux.

*** **mildiou, alternaria**

sont susceptibles de se développer dans les prochains jours. Intervenir avec des fongicides de contact. Utilisez des produits mixtes en cas de risque de maladies bactériennes. Préférez

Cuivre + zinébe	Nombreuses Spécialités
Cymoxanil + folpel + cuivre	" "
Cymoxanil + mancozébe	Nombreuses Spécialités
Cymoxanil + mancozébe + cuivre	" "

POMME DE TERRE ET LAITUE

Renouvelez le traitement anti-mildiou

-o-o-o-o-o-o

P45